

N° : 2022\_06\_17\_27

Envoyé en préfecture le 24/06/2022  
Reçu en préfecture le 24/06/2022  
Affiché le   
ID : 005-210500617-20220617-2022\_06\_17\_27-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le dix-sept juin deux mille vingt-deux à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	10/06/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/06/2022

**OBJET :**

**Conseil d'exploitation de la Régie d'information urbaine - Nomination des membres  
(personnes qualifiées)**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB procuration à M. Vincent MEDILI, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Fabien VALERO procuration à Mme Sabrina CAL, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Charlotte KUENTZ procuration à M. Nicolas GEIGER, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN

**Absent(s) :**

M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Solène FOREST, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Considérant la nécessité de désigner les membres du Conseil d'exploitation de la régie pour l'exploitation du service public administratif, industriel et commercial de l'information urbaine gapençaise.

Considérant que les statuts de la régie à autonomie financière pour l'exploitation de l'information urbaine prévoient que le Conseil d'exploitation soit composé de cinq (5) membres.

Considérant qu'en application des articles R2221-3 à R2221-5 du code général des collectivités territoriales, il revient au maire de proposer au Conseil municipal de désigner les membres du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière comme suit :

- Trois (3) membres titulaires élus ;
- Deux (2) personnes qualifiées.

Considérant que les membres titulaires élus ont déjà été désignés par délibération n°2022\_03\_24\_19 du 24 mars 2022 (M. Roger DIDIER, M. Eric MONTOYA et M. F. VALERO).

**Vu le code général des collectivités territoriales ;**

**Vu la délibération portant création de la Régie d'information urbaine, adoption des Statuts et création de deux postes au tableau des effectifs n°2022\_03\_24\_18 du 24 mars 2022 ;**

**Vu les Statuts de la Régie d'information urbaine de la Commune de Gap ;**

**Monsieur le Maire propose les membres suivants :**

- Pour les personnes qualifiées :
  - M. Vincent AUROUZE (Chambre de Commerce et d'Industrie)
  - M. Fabrice ZIMMERMANN (Chambre des métiers)

**Décision :**

Il est proposé sur avis favorable des Commissions de l'Administration Générale et des Ressources humaines réunie le 2 juin 2022 :

**Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à désigner les personnalités qualifiées représentatives.**

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

Les personnes qualifiées suivantes sont donc désignées comme membres du conseil d'exploitation de la régie d'information urbaine :

- M. Vincent AUROUZE (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- M. Fabrice ZIMMERMANN (Chambre des métiers).

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : **24 JUIN 2022**

Affiché ou publié le : **24 JUIN 2022**